



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/114

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2018 : DÉCISION  
MODIFICATIVE N°2**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 31**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 17 septembre 2018**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 17 septembre 2018**

**Le 25 septembre de l'année deux mille dix-huit à 18h30**

à Ayguemorte les Graves – Salle polyvalente « La Sablière »

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	E	Mme BETES
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	M. MOUCLIER
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	E	M. FATH
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. AULANIER
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	A		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoît	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	E	Mme BURTIN-DAUZAN	BENCTEUX Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	A		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme TALABOT est élu(e) secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

\* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/114

## OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2018 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2018/48 du 10 avril 2018 approuvant le budget primitif du budget principal pour 2018,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative n°2 suivante :

### 1. Section de fonctionnement :

- Concernant le secteur « solidarité » :
  - Une subvention complémentaire a été allouée au secours populaire pour 2 500€.
  - Une régularisation doit être effectuée pour l'association Gala qui n'a pas perçu une partie de sa subvention 2017 soit 2 000€.
- Concernant les régularisations comptables :
  - Chaque année, une opération comptable de rattachement des intérêts bancaires doit être effectuée. Il s'agit d'une opération équilibrée d'une année sur l'autre sans décaissement. Compte tenu des emprunts à venir, le compte doit être approvisionné de 5 000€ supplémentaires.
  - Afin d'équilibrer la section de fonctionnement, il est proposé de supprimer 9 500€ sur le compte des dépenses imprévues.

### 2. Section d'investissement :

- Concernant la rénovation des crèches du territoire: le marché de programmation a été attribué à la société Espelia pour un montant de 61 000 € HT. Les crédits nécessaires au paiement du prestataire doivent être abondés de 35 000€.
- Concernant l'opération « Eurekapôle » : 300 000€ sont nécessaires à l'achat d'un transformateur électrique pour les deux bâtiments. Il est par ailleurs nécessaire de prévoir une nouvelle opération d'investissement pour la création d'une salle blanche afin de démarrer la démarche de biolab d'un montant évalué à 204 000€.
- Concernant les « Voiries » : Un mouvement comptable doit être réalisé afin d'imputer 200 000€ sur l'opération « voirie d'accès hors ZAE ». Il ne s'agit pas de nouveaux crédits budgétaires mais d'une simple réaffectation des crédits déjà votés.
- Concernant les régularisations comptables : des crédits doivent être ouverts au chapitre 041 entre recettes et en dépenses (360 000€). Il s'agit d'opérations comptables équilibrées qui permettront de transcrire dans les comptes les avances versées aux entreprises dans le cadre des marchés de travaux.
- 460 000€ de crédits supplémentaires seront affectés sur l'opération 11106 concernant l'aire d'accueil des gens du voyage
- Concernant le développement du territoire (opération 11150), 1M€ supplémentaire est alloué au budget.
- Cette année, le budget de la communauté de communes connaît une forte montée en charge des investissements. A la rentrée de septembre, les crédits réalisés s'élèvent à 7,3M€ (dont 1,7M€ de mandaté). La stratégie financière adoptée depuis le début de la mandature est de corréliser le recours à l'emprunt au besoin d'investissement. Compte tenu de la conjoncture bancaire particulièrement favorable, les projets seront financés à 50 % par l'emprunt. Ainsi, il est indispensable de permettre d'augmenter le montant de l'emprunt au budget et d'ouvrir de nouveaux crédits en recettes. Le compte sera donc approvisionné de 2M€ supplémentaires.

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/114

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2018 : DÉCISION  
MODIFICATIVE N°2**

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Approuve la décision modificative n°2 du budget principal selon les équilibres suivants :

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES	
Réel	65	Autres charges de gestion courante	6574	Subvention de fonctionnement associations	2 000,00 €		
	65	Autres charges de gestion courante	6574	Subvention de fonctionnement associations	2 500,00 €		
	66	Charges financières	66112	Intérêt – rattachement de ICNE	5 000,00 €		
	022	Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	-9 500,00 €		
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Réel	20	Immobilisations incorporelles	11136	Equipement et travaux tout 2031	Frais d'études	35 000,00 €	
	23	Immobilisations en cours	111157	Eurekapôle	2313	Constructions	300 000,00 €
	23	Immobilisations en cours	11161	Eurekafab	2313	Constructions	204 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles	11154	Voirie	2152	Installations de voirie	-200 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles	11116	Voirie d'accès hors ZAE	2152	Installations de voirie	200 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles	11106	Aire d'accueil des gens du 2188	Autres immobilisations corporelles	461 000,00 €	
	21	Immobilisations corporelles	11150	Développement du territoire 2188	Autres immobilisations corporelles	1 000 000,00 €	
	16	Emprunts et dettes assimilées		1641	Emprunt en euro		2 000 000,00 €
Ordre	041	Opérations d'ordre de transfert	11161	Eurekafab	2188	Autres immobilisations corporelles	300 000,00 €
	041	Opérations d'ordre de transfert	11161	Eurekafab	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	300 000,00 €
	041	Opérations d'ordre de transfert	11154	Voirie	2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00 €
	041	Opérations d'ordre de transfert	11154	Voirie	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	60 000,00 €
<b>TOTAL SECTION D INVESTISSEMENT</b>					<b>2 360 000,00 €</b>	<b>2 360 000,00 €</b>	
<b>ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL</b>					<b>2 360 000,00 €</b>	<b>2 360 000,00 €</b>	

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 25 septembre 2018

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**


